

Communauté de Communes



Arbois
Poligny
Salins

Cœur du Jura

Sentier pédagogique des éoliennes



CONCEPTION ET REALISATION DE PANNEAUX D'INTERPRETATION

**Cahier des charges
et règlement de la consultation**

Juillet 2018

Procédure adaptée (MAPA article 27)

MAITRE D'OUVRAGE

Nom : Communauté de Communes Arbois Poligny Salins Cœur du Jura (CCAPS)
Adresse du siège : 9 rue des Petites Marnes 39800 POLIGNY
Personne représentant le pouvoir adjudicateur : M. Michel FRANCONY – Président

VOTRE CORRESPONDANT :

Eric CHOMAT, Responsable chemin de randonnées
Communauté de Communes Arbois Poligny Salins Cœur du Jura
Site de Salins les Bains
La Tour 1^{er} étage
ZA des Mélincols
39110 SALINS LES BAINS
Tél : 03.84.73.05.72
Email : e.chomat@cc-aps.fr

LIEU :

Parc éolien des éoliennes de Chamole (39800) - Jura

CONTEXTE

Suite au démarchage de la commune par un développeur en vue d'implanter un parc éolien à Chamole, l'association Vents de Grimont s'est créée en 2011 pour faire en sorte que le territoire puisse s'impliquer pleinement dans le projet.

L'association propose aux habitants et acteurs locaux de devenir des acteurs engagés dans la transition énergétique. Pour ce faire un financement citoyen, local et solidaire est organisé. Sous l'impulsion de l'association, différents partenaires se mobilisent. Une Société d'Economie Mixte est créée ; seize structures - collectivités, associations, entreprises privées - sont parties prenantes. Les citoyens s'engagent eux aussi à travers des clubs d'investissements, pour abonder au capital d'achat d'un mât éolien. L'épargne citoyenne est centralisée dans une Société Coopérative d'Intérêt Collectif, Jurascic. Chacun peut alors s'impliquer dans les décisions collectives selon le principe « un homme-une voix ». Cette dynamique a d'ores et déjà permis l'implication dans un second projet : l'achat d'un toit photovoltaïque.

Le projet éolien de Chamole a été l'occasion pour les habitants de se retrouver autour de valeurs communes. Une mobilisation citoyenne forte, à vertu éducative, qui contribue à la relocalisation de l'économie. Cette démarche a été primée par le rallye de l'innovation 2017 de la région Bourgogne Franche Comté.

Aujourd'hui, les éoliennes les plus hautes de France attirent un nombre important de visiteurs en individuel ou en groupes (scolaires...) alors même qu'elles ne sont pas encore en fonctionnement. A part la découverte d'impressionnants mâts éoliens, le visiteur n'a pas accès sur le site à des informations qui pourraient enrichir sa visite et l'amener à une prise de conscience sur les questions énergétiques voire à le rendre acteur de la transition énergétique.

DESCRIPTION DU PROJET

Création d'un sentier pédagogique sur le site du parc éolien de Chamole qui permettra au travers de panneaux d'informer et sensibiliser tous types de publics. Il sera fait appel à un prestataire expérimenté

en matière de sensibilisation à l'environnement et aux énergies pour concevoir le contenu du sentier et proposer des modalités d'animation adaptées. Il est proposé de mettre en place un accompagnement sur site des visiteurs pour l'année 2019.

Un parcours d'une longueur de 2.5km est déjà défini et les panneaux seront implantés le long de ce parcours.

OBJECTIFS DU PROJET :

- Saisir l'opportunité de l'attrait du projet éolien de Chamole pour sensibiliser aux économies d'énergie et à la production d'énergie renouvelable
- Enrichir les visites du parc éolien en proposant aux visiteurs des informations sur le fonctionnement des éoliennes, les énergies renouvelables, le financement participatif, la maîtrise de l'énergie, la transition énergétique à l'œuvre sur le territoire...
- Susciter des changements de comportements en termes de consommation énergétique et encourager le financement participatif des énergies renouvelables

OBJET DU MARCHE :

TRANCHE FERME

LOT n° 1 :

- Conception graphique, textes et illustrations des 11 panneaux d'interprétation et de 2 panneaux d'accueil (1 panneau reproduit en 2 exemplaires)
- Conception d'une mascotte

LOT n° 2

- Fabrication des 11 panneaux d'interprétation et des 2 panneaux d'accueil
- Fabrication de signalétique directionnelle

LOT n° 3

Pose des panneaux d'interprétation et des panneaux d'accueil

TRANCHE CONDITIONNELLE

LOT n° 4

Animation du sentier pendant 1 année

Possibilité de répondre par lots séparés ou à l'ensemble des lots.

Possibilité de sous-traiter un ou plusieurs lots

DESCRIPTIF DES LOTS

LOT n° 1 : Conception graphique, textes et illustrations des 11 panneaux d'interprétation et de 2 panneaux d'accueil

Le travail consistera à :

- Rédiger les textes à intégrer sur les supports ;
- Rechercher l'iconographie et réaliser des illustrations complémentaires si nécessaire ;
- Réaliser la mise en page.
- Proposer une maquette

La CCPAS ne possède pas de charte graphique mais le prestataire peut s'inspirer de la charte graphique des panneaux d'interprétation du Mont Poupet (Saint Thiébaud) ou en créer une.

Certains éléments de texte et certaines photos pourront être fournis par la CCAPS, notamment pour les panneaux relatifs aux éoliennes.

Les panneaux comporteront au maximum 3 photos et/ou illustrations en fonction des thématiques abordés (sauf pour les panneaux relatifs aux éoliennes dont le texte et les photos seront fournis ainsi que celui du panneau citoyen)

Le fil rouge des panneaux sera la maîtrise de l'énergie et la sensibilisation à l'environnement

La CCPAS peut mettre à disposition un fond de carte IGN simplifié, mis à disposition par le Département du Jura, pour la réalisation des panneaux d'accueil

La charte, les textes et les créations graphiques ou illustrations deviendront propriété du maître d'ouvrage. Le devis inclut la cession des droits d'exploitation et de reproduction à toute fin de communication et sur tous supports papiers et numériques.

Les entreprises retenues se concerteront avec le maître d'ouvrage afin de déterminer le support informatique du rendu final et permettant de l'imprimer et d'apporter aisément d'éventuelles corrections ou adoptions lors d'une réédition. Les fichiers finaux seront fournis à la communauté de communes sur support informatique au format PDF et pour permettre d'en insérer des extraits sur un site internet ou tout autre support de communication.

Les fichiers seront libres de droits.

Thématiques retenues

- Paysages – forêt – géologie
- Agriculture et élevage
- Faune et flore
- Climat, aérologie
- L'utilisation du vent par l'homme
- Comment produire de l'électricité
- Sensibilisation aux économies d'énergie
- Le chantier de construction des éoliennes de Chamole
- Le panneau citoyen (dédié à projet associatif et à la participation citoyenne)
- 2 panneaux consacrés aux éoliennes (fonctionnement, l'éolien en France...)

La CCAPS donnera plusieurs textes ou éléments de textes qu'il conviendra de compléter, de réécrire ou de remettre en forme pour donner une cohérence à l'ensemble des panneaux. Chaque thématique devra faire le lien avec les éoliennes, les énergies renouvelables ou la préservation de l'environnement.

- Création d'une mascotte qui deviendra l'emblème du parc éolien et sera présent sur tout les panneaux, la signalétique et tout support de communication papier ou numérique.

LOT n° 2 : Fabrication des panneaux d'interprétation, d'accueil et de la signalétique

- Fabrication des 11 panneaux d'interprétation, format pupitre.
9 panneaux pupitre de format 80 X 60 cm
2 panneaux format vertical 100 X 120 cm
- Fabrication de panneaux d'accueil format vertical 160 X 120 cm

Table de lecture en tresspa (ou matière similaire) soutenue par 2 pieds en bois.

Fixation par platine hors sol. Fourniture de la platine.

Impression numérique en quadrichromie des fichiers du lot 1 avec protection anti UV et anti tags, garantie 10 ans.

Fabrication de la signalétique directionnelle pour se diriger sur le sentier, environ 30 unités (mats + flèches)

Signalétique en tresspa (ou matière similaire), dimension environ 30 cm X 10 cm

Pose sur massif béton ou sur support existant.

LOT n° 3 : pose des panneaux

Pose des panneaux pupitre et panneaux verticaux sur socle béton et platine hors sol.

L'entreprise se chargera de réaliser les DIT/DICT car plusieurs réseaux sont présents sur le site des éoliennes et le long des sentiers.

Pose de la signalétique directionnelle

LOT 4 : animation du sentier (tranche conditionnelle)

Le prestataire proposera une série d'animations à destination de tout public (scolaires, 3^{ème} âge, familles, groupes...)

Il pourra s'aider des supports pédagogiques de son choix, le but étant de sensibiliser le public aux économies d'énergie et à la protection de l'environnement.

Ces animations pourront être gratuites ou payantes, sur réservation.

Un partenariat pourrait être envisagé avec l'Office de Tourisme.

CONDITIONS DE REGLEMENTS

Le règlement des travaux se fera lors de la validation de chaque étape par le maître d'ouvrage. Si une entreprise est retenue pour les 3 lots, un 1^{er} acompte pourra être versé dès la signature du bon à tirer des maquettes.

DATE LIMITE DE REGLEMENT :

En application des décrets n° 2008-1355 et 2008-1356 du 19 décembre 2008, le délai global de paiement maximum de 30 jours s'appliquera au présent contrat.

En cas de dépassement de ce délai, le taux des intérêts moratoires sera celui du taux de l'intérêt légal en vigueur à la date à laquelle les intérêts moratoires ont commencé à courir, augmenté de 2 points"

VALIDITE DE L'OFFRE :

Les offres de prix de maîtrise d'œuvre restent valables 90 jours.

JUGEMENT DES OFFRES

Le maître d'ouvrage retiendra l'offre jugée « économiquement la plus avantageuse » au regard des critères suivants :

- Prix (pondération 40 %)
- Valeur technique (pondération 60 %)

- o Valeur technique de la note méthodologique (note / 20)
- o Pertinence sur la composition de l'équipe (note / 20)
- o Références sur des prestations similaires (note / 20)

DUREE DES TRAVAUX

Date de démarrage des travaux : mi-septembre 2018

Fin des travaux : 31 décembre 2018

REMISE DES OFFRES

Les candidats transmettent leur offre sous pli cacheté portant les mentions :

Sentier pédagogique des éoliennes NE PAS OUVRIR

Ce pli devra être adressé à l'attention du Président, à l'adresse suivante :

Monsieur le Président
Communauté de communes Arbois Poligny Salins Cœur du Jura
9 rue des Petites Marnes
39 800 POLIGNY

Remise des offres **avant le 14 septembre 2018 à 12h00** par courrier avec AR, sur site contre récépissé ou sur le site www.marches-publics.info

Vous pouvez prendre contact avec Eric CHOMAT de préférence par mail (e.chomat@cc-aps.fr) pour tout renseignement complémentaire.

TRANSMISSION PAR VOIE ELECTRONIQUE

Le pouvoir adjudicateur accepte les plis adressés par voie électronique à l'adresse suivante :
www.marches-publics.info

Les frais d'accès au réseau et de recours à la signature électronique sont à la charge de chaque candidat.

Tout document contenant un virus informatique fera l'objet d'un archivage de sécurité et sera réputé n'avoir jamais été reçu. Le candidat concerné en sera informé. Dans ces conditions, il est conseillé aux candidats de soumettre leurs documents à un anti-virus avant envoi.

Les documents transmis par voie électronique seront matérialisés après l'ouverture des plis.

Les candidats sont informés que l'attribution du marché pourra donner lieu à la signature manuscrite du marché papier.

PRESENTATION DES CANDIDATS ET DES OFFRES

CONDITIONS DE PARTICIPATION DES CANDIDATS

Le pouvoir adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire du marché.

DOCUMENTS RELATIFS A LA CANDIDATURE

Chaque candidat aura à produire un dossier complet comprenant les pièces suivantes :

- lettre de candidature (DC1) - déclaration du candidat (DC2)
- acte d'engagement (formulaire ATTRI 1), complété, daté et signé.
- déclaration de sous-traitance (DC4) si nécessaire
- copie du ou des jugements prononçant le redressement judiciaire du candidat, le cas échéant, et habilitant la poursuite de l'activité pendant la durée prévisible d'exécution du marché
- déclaration sur l'honneur de candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 concernant les interdictions de soumissionner
- déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels
- extrait Kbis

Les certificats et attestations de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 seront à produire par le candidat ayant l'offre la mieux classée (retenu à titre provisoire dans l'attente de la transmission des pièces). Le délai imparti par le pouvoir adjudicateur pour remettre ces documents ne pourra pas être supérieur à 10 jours à réception de la demande.

DOCUMENTS RELATIFS A L'OFFRE

Les postulants remettront un dossier présentant :

- Leurs compétences
- Leurs moyens matériels et humains (C.V. détaillé des membres de l'équipe) mis en œuvre pour les travaux
- Leurs expériences et références sur des projets similaires
- Une note méthodologique relative à leur offre
- Un calendrier prévisionnel des travaux
- Un devis détaillé des prestations proposées qui comprendra un budget total et détaillé pour chaque étape
- Tout autre document que le maître d'ouvrage jugera utile pour l'analyse des offres

DATE DE PUBLICATION DE L'OFFRE

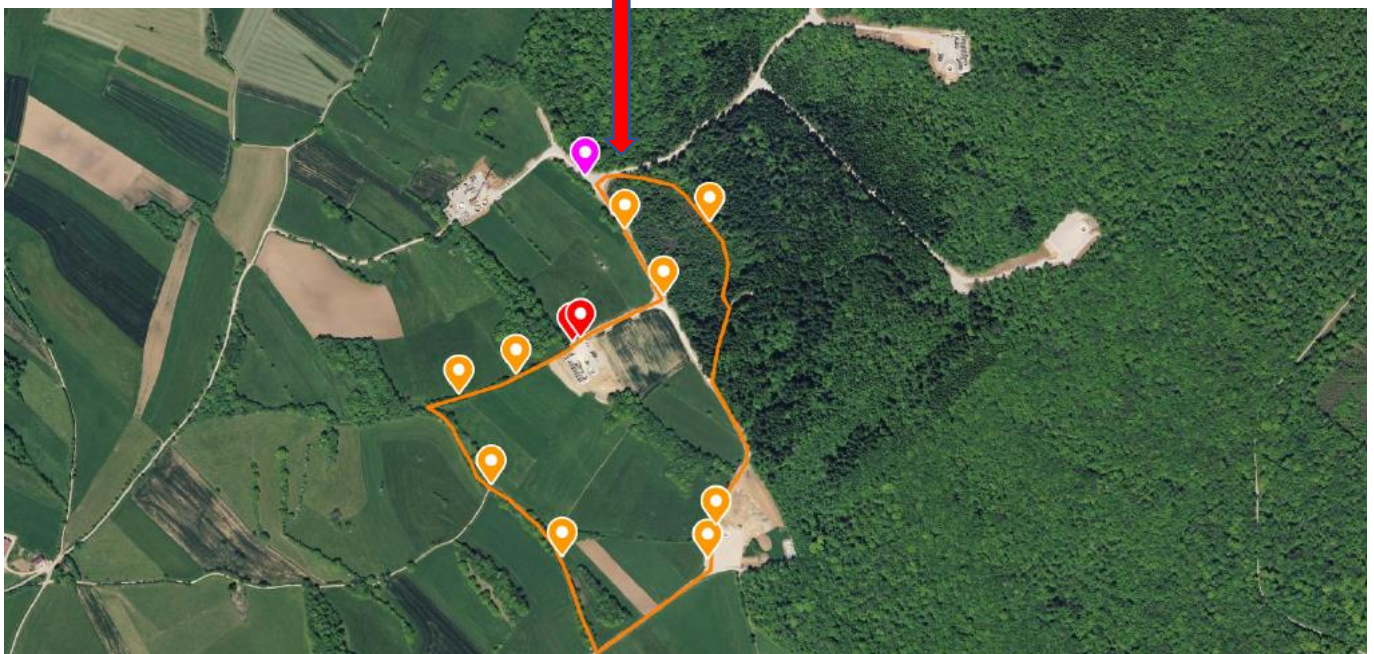
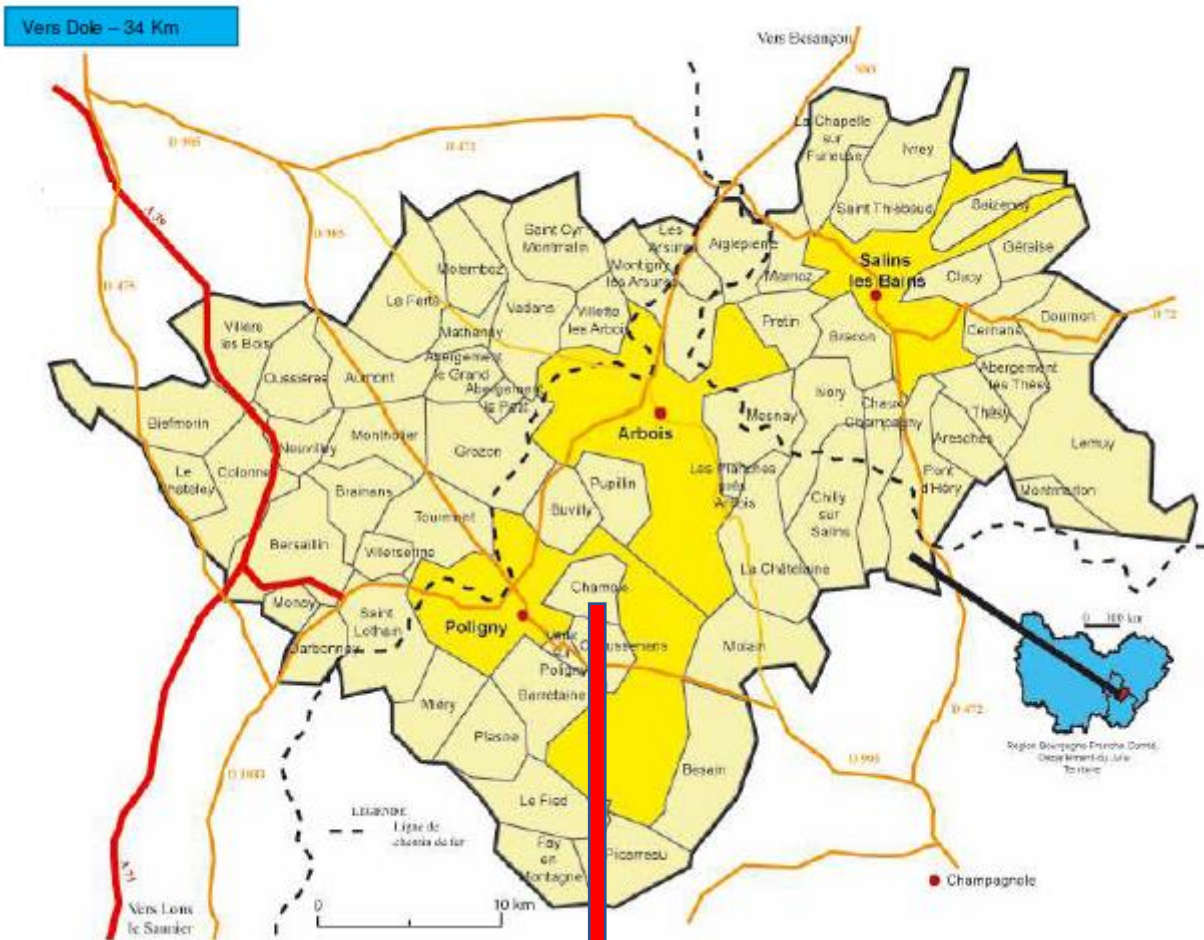
23 juillet 2018

Fait à Salins les Bains le

L'entreprise

Le Président de la CCAPS

Le sentier pédagogique des éoliennes de Chamole



Longueur du sentier : 2.5 km